Quoi de neuf?

Bulletin communal de Chevrières

Novembre 2016 - N° 108 www.chevrieres.fr



VIE COMMUNALE

P. 4

VIE SCOLAIRE

P. 10

ASSOCIATIVE

P. 21

SOMMAIRE

| SOMMAIRE | | | |
|----------|---|--------|--|
| | Informations Utiles | p. 2-3 | |
| | Vie municipale * Travaux * Voirie * Elagage * Neige et verglas * Urbanisme * Eaux et assainissement * Déchets * Informations diverses * Informations mairie * ADMR et SIRCO | p.4 | |
| | Vie Scolaire * Rentrée des petits écoliers * Exercices d'évacuation * La cantine scolaire des côteaux * APE * La Cabotte à Lou Petiot | p.17 | |
| | Vie Associative * CLAC * Gymnastique * La Bartifelle * Club du Golat * Les Sapeurs Pompiers * Chorale * Paroisse * AEP * Art floral * Yoga et Médiation * Sport Automobile * Bibliothéque | p.28 | |
| | Informations * Les chenilles processionaires * Souvenirs * Recettes de saison | p.42 | |
| | F: : 0: !! | | |

INFOS PRATIQUES

Etat Civil

Agenda

LA MAIRIE

p.47

p.48

En Contact avec vous

10 place Vincendon Dumoulin 38160 Chevrières

Tel: 04 76 64 10 56 **Fax**: 04 76 64 10 34

www.chevrieres.fr mairie.chevrieres38@orange.fr

Ouverture au public

le lundi et vendredi de 18h00 à 19h30 le mercredi de 9h00 à 11h30

Permanences téléphoniques :

Tous les jours de 7h30 à11h30

NUMEROS UTILES



Ecoles, collèges, lycées, transport

| Leores, correges, rycocs, transport | |
|--|----------------|
| Ecole maternelle (Chevrières) | 04 76 64 11 95 |
| Ecole primaire (Chevrières) | 04 76 64 12 20 |
| Ecole primaire (Murinais) | 04 76 64 22 38 |
| Ecole primaire (Saint Appolinard) | 04 76 64 10 67 |
| Cantine (Lu au Ve 10h - 14h, sinon laisser un message) | 04 76 64 37 92 |
| Garderie | 06 45 31 50 89 |
| Collège Olympe de Gouges à Chatte | 04 76 36 04 00 |
| Collège Le Savouret à Saint Marcellin | 04 76 38 15 96 |
| Lycée polyvalent La Saulaie à St Marcellin | 04 76 64 06 06 |
| Lycée Bellevue à Saint Marcellin | 04 76 38 20 17 |
| ALLO Transisère | 08 20 08 38 38 |
| <u>Décheterie du SICTOM Sud-Grésivaudan</u> | |
| Saint Sauveur | 04 76 38 36 94 |
| <u>Aide à domicile</u> | |
| ADMR Chatte | 04 76 38 69 16 |
| <u>Loisirs</u> | |
| Bibliothèque intercommunale | 04 76 38 15 54 |
| Ludothèque (Saint Marcellin) | 04 76 38 06 82 |
| Le diapason (Saint Marcellin) | 04 76 38 89 84 |

Directeur de la publication : Jean Michel Rousset Edité par la commune de Chevrières (tirage interne) Conception : Christelle Fodor Ont participé : mairie, élus, associations, habitants La préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes a informé la mairie de la décision de la Direction Générale des Entreprises du Ministère de l'Economie et des Finances qu'une nouvelle campagne de mesures « zone blanche » en téléphonie mobile va être effectuée.

A ce titre, notre commune a été retenue.

La campagne est programmée pour la fin 2016, le début 2017.

Les personnes se trouvant en « zone blanche » (aucun réseau mobile) sont priées de se faire connaître en mairie.

REMERCIEMENTS

Un grand merci aux personnes qui participent à la confection de ce Quoi de neuf.

Certaines y passent beaucoup de temps et se reconnaîtront.

RAPPEL

CENTRE DE CONSULTATIONS NON PROGRAMMEES HOPITAL DE ST MARCELLIN TEL 04 76 64 65 24

Si vous avez des problèmes de santé, si vous ne pouvez pas joindre ou être reçu par votre médecin traitant, n'oubliez pas qu'un centre de consultations non programmées (ex urgences) existe à l'hôpital de ST MARCELLIN

Vous pouvez joindre ce service au 04 76 64 65 24

Ce service est ouvert du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h 30.

Profitons bien de nos services de proximité qui fonctionnent très bien

Travaux

ECOLE MATERNELLE ▼

Un meuble pour poser le vidéo projecteur a été installé dans la salle de motricité. Quelques étagères ont été aménagées dans les salles de classe.

GARDERIE

Les deux pièces annexes de la garderie ont été entièrement rénovées. Ces salles servent aux différentes activités, notamment aux devoirs.



Photos avant travaux

▼ ECOLE PRIMAIRE

Un WC pour personnes à mobilité réduite (PMR) a été aménagé ainsi que l'accessibilité extérieure des toilettes.

La chaufferie a été mise aux normes, les cuves à fioul ont été changées et divers autres travaux de mise en sécurité ont été réalisés.

Une rampe électrique a été mise en place pour faire fonctionner les nombreux ordinateurs et un interrupteur marche-arrêt wifi a été installé.







▼ FACADE MAIRIE

Au cours d'une réunion du conseil municipal, il a été proposé de faire des sondages sur les façades de la mairie pour éventuellement les rénover en laissant les pierres apparentes tout comme l'église, la cure et les maisons individuelles qui l'ont fait précédemment.

Cette proposition adoptée à l'unanimité fait l'objet d'un dossier de demande d'aide au Conseil Général. Le dossier ayant été accepté, les travaux seront donc effectués.

Tous les travaux de voirie prévus ont été réalisés, à savoir :

- De la ferme Vignon à chez Mickaël Maure
- La partie restante de Chemin Effantin et Château Gaillard
- Le chemin de la porcherie
- Une partie du chemin de St-Marcellin vers maison Vescovi
- Le virage entre la route de Bessins et le Chemin de St-Appolinard (Jean-Marc Fayard)

En plus, le chemin non goudronné faisant limite Roybon-Chevrières et la partie de chemin de Charné non goudronnée ont été rénovés : Passage de broyeur, mise en forme et cylindrage. Après une grosse pluie et une grande période de temps beau et chaud, ce nouveau procédé paraît concluant.

La cunette réalisée sur le chemin de St-Marcellin, sous le château de Blagneux, a été revêtue d'enrobé car il y avait sans cesse des projections de pierres au milieu de la chaussée.

Des personnes habitant sur la route de Chatte avaient suggéré qu'une voie piétonne soit aménagée entre les maisons Menand et Marolleau et le point poubelles derrière le cimetière. Comme il s'agit d'un chemin départemental hors village, l'idée a été proposée de demander au Conseil Départemental s'il financerait l'opération. Suite à une réponse favorable, les travaux ont été pris en charge intégralement par le Conseil Départemental ; un grand merci à la personne qui s'est occupée du dossier.

Un passage piétons a été marqué au sol à la sortie du village côté Murinais en face du chemin Effantin et Château Gaillard.

<u>Pour la sécurité de tous, merci de respecter tous les passages piétons</u>. Ce qui n'empêche pas les piétons d'être vigilants.

▼ NEIGE ET CONGERES

En cas de congère, veuillez appeler vos déneigeurs respectifs :

- Mr Brialon Sébastien 06 81 64 01 21,
- Mr Rousset Lucien 06 75 79 46 05 ou Mr Rousset Franck 06 72 14 73 28

Nous vous rappelons que la commune met à disposition du sel que vous trouverez sous l'abri à côté de la station d'épuration.

Pensez à apporter une pelle et un récipient.

Par temps de neige, n'oubliez pas de circuler sur les « grands chemins » et non pas sur les « chemins de traverse ».

▼ ELAGAGE

Nous vous rappelons que les <u>arbres en</u> <u>bordure des chemins doivent être élagués</u> <u>au moins un mètre en retrait du goudron</u>. De la même façon, les <u>haies de clôture des maisons d'habitation doivent être taillées côté chemin afin de maintenir une bonne visibilité.</u>

Si ces travaux ne sont pas réalisés fin février 2017, la commune se verra obligée de les faire réaliser par une entreprise qui vous enverra la facture.

URBANISME ▼

Dernier rappel:

Les propriétaires de terrains qui ont obtenu un Certificat d' Urbanisme validé avant le 31 décembre 2015, n'ont plus que <u>jusqu'au 31 mars 2017</u> pour déposer un permis de construire. Après cette date, les terrains ne seront plus constructibles.

Par contre, tout le monde peut encore demander un certificat d'urbanisme pour n'importe quel terrain. Ce sont les services de l'Etat qui instruiront le dossier et le maire ne pourra que suivre leurs préconisations.

Nous vous rappelons que le Plan d'Occupation des Sols (POS) n'existe plus et que c'est le Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui s'applique dorénavant

▼ EAUX et ASSAINISSEMENT

Pour 2016, une facture vous sera envoyée courant novembre. <u>Merci de respecter les dates limites de paiement.</u>

En septembre, le conseil municipal a définitivement décidé de céder la compétence eau et assainissement à la future grande intercommunalité au 1^{er} janvier 2017.

Le temps que son exécutif se mette en place, nous continuerons à nous occuper des réseaux probablement pendant le 1^{er} semestre 2017.

Aussi, au cours de ce premier semestre, une facture provisoire d'eau et d'assainissement comprenant l'abonnement ou forfait et une estimation basée sur l'année 2016 vous sera certainement envoyée.

Ensuite, c'est la future intercommunalité qui prendra le relais.

Lorsque cette mise en place sera définitive, les employés continueront à s'occuper de la station d'épuration, des relevés de compteurs et quelques petits travaux. Le temps passé sera remboursé à la Commune par l'intercommunalité.

A réception de votre facture d'eau, <u>si vous avez une contestation à faire</u>, <u>merci de</u> venir en mairie nous le signaler le plus rapidement possible.

Déchets

FACTURATION DE LA REDEVANCE DES ORDURES MENAGERES

Dans votre intérêt, vous devez signaler :

- les modifications de la composition de votre foyer
- Votre arrivée dans le secteur du SMICTOM (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)
- Votre éventuel changement d'adresse à l'intérieur du même SMICTOM

Pour tout renseignement, s'adresser à la régie municipale de Saint-marcellin au 04 76 38 61 48

DECHETTERIE

Horaires déchetterie de Saint-Sauveur

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h Le samedi, de 9h à 18h non-stop

▼ POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV) dits points propres

Les PAV sont nettoyés régulièrement par les employés communaux. Leur travail est financé par les chevriérois, bien que ce ne soient pas forcément les seuls à les salir.

La redevance incitative avec un paiement proportionnel aux sacs déposés a été supprimée. Les badges au nom des utilisateurs ont également été supprimés, deux décisions auxquelles je me suis opposé. Les alentours des PAV sont toujours aussi sales, avec des dépôts en tous genres.

Aujourd'hui, ce n'est pas la communication (qui a un coût non négligeable) mais la punition qui peut régler en grande partie ce fait que tout le monde (ou presque) dénonce. Je le rappelle très souvent au sein du bureau du SMICTOM et j'espère que les choses avanceront dans ce sens.

Jean-Michel Rousset

DECHETS: maintenant, tous les emballages se trient!

Depuis le 1^{er} juin, tous les emballages, sans aucune exception, sont à déposer dans les conteneurs jaunes. Finies donc nos hésitations face au tri des déchets! Tout devient plus simple: pots, barquettes, tubes, dosettes, films, sachets, blisters en plastique rejoignent désormais les filières de recyclage des plastiques avec les bouteilles et les flaconnages; tous les emballages mais pas les objets en plastique.

Il faut déposer tous les emballages en vrac et non pas dans un sac dans le bac jaune.

Une réunion à ce sujet aura lieu à Chevrières le mardi 29 novembre à 20h00. Cette réunion est aussi ouverte aux habitants des communes voisines.



TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES



Informations diverses



Bien que le temps n'était pas avec nous, le feu d'artifice de la vogue a été tiré et très applaudi par l'assistance. Un très grand merci aux artificiers pour avoir préparé sous la pluie et illuminé le ciel comme ils savent le faire depuis très longtemps.

DES BOUCHONS POUR HANDI'CHIEN



Quand on n'a pas l'usage de ses jambes c'est précieux d'avoir un ami qui en a quatre

Nous vous rappelons que tous les bouchons en plastique peuvent être déposés dans le conteneur à l'entrée de la mairie, à côté du conteneur à piles, dans les écoles par l'intermédiaire des enfants, et au cours des réunions du club du Golat.

N'hésitez à converser vos bouchons et venir les déposer !!!

Quels bouchons?

Tous les bouchons en plastique sont acceptés : eau, lait, jus de fruit, cacao, pâte à tartiner, crème fraîche, gel douche, mousse à raser, dentifrice, coiffante, laque, liquide vaisselle, aérosol, produits ménagers divers....

Handi'chiens vous remercient de votre aide.

CAMBRIOLAGES

Plusieurs cambriolages ont eu lieu à Chevrières de jour comme de nuit. Nous vous recommandons une vigilance encore plus importante que d'habitude. En cas d'absence prolongée, prévenez vos voisins ou la gendarmerie.



EN CAS DE CAMBRICLAGE

révenez immédiatement le commissariat de police ou la

5i les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques , privilègiez le recueil d'éléments d'identification [physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation, .f.

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE



Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à

- · ne touchez à aucun obiet. porte ou fenêtre,
- · interdisez l'accès des lieux.

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chéquiers
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage [changement des serrures, réparations...]
- déposez plainte au commissariat de pulice ou à la brigade de gendarmerie en vous muhissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur lernet : https://www.pre-plainte-en-ligne.gov/ch/
- · déclarez le vol à votre assumur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Yous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

existe des spécialistes de police technique et scientifique ns chaque departement. Ils relèvent les traces et indices en e d'identifier les auteurs des cambriolages.



VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE: COMPOSEZ LE 17

OPPOSITION CARTE BANCAIRE: 0 892 705 705 OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08 BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES

Bouygues Telecom: 0 800 29 10 00 Free Mobile: 32 44 Orange : 0 800 100 740 SFR: 10 23

VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE:

04.76.38.00.17

www.interieur.gouv.fr

T aPlace Beauvay

www.facebook.com/ministere.interieur









Contre les cambriolages, les bons réflexes!







AU QUOTIDIEN

PROTÉGEZ LES ACCES



Équipez votre parte d'un système de fermeture liable, d'un moyen de contrôle visuel (willeton), d'un entrebailleur

[vokets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarmel. Demandez conseil à un professionnel.



SOYEZ PRÉVOYANT

Photographicz vos objets de valeur. En cas de vol., vos clichés facilitemnt à la fois les recherches menées par

Notez le numéro de serie et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes

Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur La serrure intérieure d'une porte vitrée.

> Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respector, Prenez contact avec votre assureur pour toute question.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous. assurer-vous de son identifé. En cas de doute même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appetez le service ou la société dont vos intertocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre damicile

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si your possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect powant indiquer qu'un cambridage sa prépara.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

N'inscrivez pas von nom et adresse sur votre troussessu

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surfout si elles sont accessibles depuis la voie publique



Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échalaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.



Afin de renforcer la vigitance dans votre quartier et de diminuer les risques de quartier in se diffinder les crisques vie cambriolagés, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de participation citoyenne. Il met en relations étus, forces de l'ordre et habitants of un quartier, dans (object) d'un maillage solidaire entre voisins. Contactez votre maire, pivot du dispositif.

Des conseils personnalisés plus sûr ? Rendez-vous à votre commissariat ou brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûretê.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Informez votre entourage de votre départ flamille, ami, voisin gardien 1



Faites suivre votre courrier ou faites-le relever. par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue

Transferez vos appels sur votre téléphone portable ou

Votre domicte doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la





sociaux et veiller à ce que voi enfants faisent de môme. Il est déconseillé de publier voi photos de vocances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambricleurs.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Signalez votre absence au commissariat

de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place et sur Internet

- Si vous habitez Paris ou la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marnel, rendez-vous sur www.pvefecturedepolioe.interieur.gouv.fr > Hubrique Vous
- Si vous habitez hors de Paris et de la petite couronne, indez-vous sur www.interiour.gow.fr > Rubrique Ma.securité » Conseils pratiques

TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE▼

Le Pays Sud-Grésivaudan au travers du programme TEPOS (Territoire à Energie POSitive) s'est engagé dans la transition énergétique. Afin d'atteindre les objectifs de ce programme le territoire a mis en place un certain nombre d'actions pour réduire la consommation énergétique du territoire notamment chez les ménages.

Parmi ces actions, il participe à une opération conjointe entre l'Etat et Edf visant à distribuer gratuitement aux ménages du territoire des ampoules LEDs pour remplacer les ampoules existantes. Ces ampoules consomment <u>4 à 5 fois moins d'énergie</u> que les ampoules classiques pour une luminosité égale et durent plus longtemps.

Sachez, pour les particuliers, qu'en parallèle à cette opération, vous pouvez vous renseigner sur https://www.mesampoulesgratuites.fr/. Ce site permet aux particuliers dont les ressources sont considérées comme modestes (Cf seuil de l'ANAH) d'obtenir gratuitement jusqu'à 10 ampoules LEDs qui leur seront livrées à domicile.

Enfin, le territoire a mis en place une offre de conseil auprès des particuliers pour les accompagner dans leurs projets de rénovation énergétique, ainsi qu'un Fonds d'aide spécifique pour financer les travaux de rénovation.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Benjamin FEBVRE chargé de mission transition énergétique du Pays Sud-Grésivaudan au 04 76 38 67 20.



LISTE ELECTORALE ▼

A l'approche d'une année électorale très importante, pensez à vous inscrire dès maintenant et avant le 20 décembre.

Se munir d'une carte d'identité ou d'un passeport, d'un justificatif de domicile à votre nom de moins de 3 mois (quittance eau, électricité ou feuille d'imposition).

▼ VACANCES DE NOEL

Le secrétariat de mairie sera fermé du 23 décembre au 2 janvier inclus.

▼ VOEUX

Le maire et le conseil municipal sont ravis de vous inviter à la présentation de leurs vœux pour la nouvelle année, le dimanche 8 janvier 2017 à 10h à la Chevrièroise.

Cantine scolaire

ADMINISTRATION DE MEDICAMENTS POUR LES ENFANTS ALLERGIQUES

Sous la pression de certains parents, et pour les allergies « simples », les employés de la cantine auront les médicaments en leur possession fournis par les familles concernées. Ces mêmes employés n'ayant ni formation ni habilitation se dégagent de toutes responsabilités en cas de complications.

L'enfant sera accueilli lorsque nous serons en possession du PAI (Projet d'Accueil Individuel).

La Présidente de la cantine Mme Emilie MUNTZ et le président du Syndicat Intercommunal Scolaire Mr Jean-Michel ROUSSET

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) et

cabinet de soins infirmiers : Syndicat Intercommunal Rural des Coteaux (SIRCO)

La commune de Chevrières est adhérente aux deux associations intercommunales.

Aujourd'hui, les équipes de l'ADMR et du cabinet de soins infirmiers sont installés dans leurs nouveaux locaux à Chatte, immeuble la Forge, 49 Place de la Bascule, 38160 Chatte

La commune participe financièrement à l'ADMR. En revanche, le centre de soins infirmiers s'autofinance.

ADMR

L'ADMR de Chatte et ses communes rattachées, à savoir : Chatte, Chevrières, Bessins, Saint-Appolinard, Saint-Antoine l'Abbaye et Saint-Marcellin.

Immeuble la Forge 49 Place de la Bascule 38160 CHATTE Tél: 04 76 38 69 16

Ouverture au public : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h30. Fermé le mercredi. Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30. Laisser un message si besoin.

Notre service de soutien à domicile :

Vous êtes confronté à des changements au sein de votre famille :

- Maladie, hospitalisation, décès, accident de la vie, naissance, adoption,
- Difficultés dans la relation parent enfants.

Des professionnels qualifiés vous soutiennent dans votre vie familiale

En vous apportant :

- Une aide dans les taches matérielles (entretien du logement, entretien du linge)
- (Courses, préparation de repas,...).
- Une aide dans votre rôle éducatif (toilette et repas des enfants),
- (Activités d'éveil, aide aux devoirs, ...).
- Une aide dans la gestion de votre foyer (démarches administratives)
- (aides à la gestion de votre budget équilibré ...).

Selon votre besoin, notre service intervient à votre domicile et vous propose une aide ponctuelle ou à plus long terme, pour quelques heures, Une demi – journée ou une journée entière.

Notre service de garde d'enfants à domicile :

Notre association garde vos enfants, chez vous en toute sécurité, pour le temps que vous souhaitez. L'ADMR s'adapte à vos horaires de travail et à vos contraintes : tous les jours ou certains jours de la semaine, horaires décalés, le mercredi après la classe.

Grace aux nouvelles dispositions, nos tarifs sont allégés et à la portée de tous. De plus, ces services peuvent être en partie financés par votre employeur. Vous bénéficiez sous certaines conditions, d'une aide financière de votre caisse d'Allocations Familiales, de la MSA ou du



Conseil Général, de votre Mutuelle. La moitié des sommes qui restent à votre charge sont déductibles de vos impôts, ou donnent droit à un crédit d'impôt.

L'équipe de L'ADMR est là pour vous aider dans les démarches administratives.

Assemblée générale :

Elle a eu lieu le 20Mai 2016, suivi d'un Conseil d'Administration, au cours duquel Monsieur ROUSSET jean Michel a été élu co-président. Il accompagnera donc notre présidente Madame JOURDAN Elisabeth.

Fait marquants:

<u>L'inauguration le 26 Aout 2016</u> <u>de nos nouveaux locaux :</u>

Sis : Immeuble LA FORGE 49 Place de la bascule 38160 CHATTE –

Permanences téléphonique : 04/76/38/69/16



L'Organisation d'une journée porte ouverte le 23 Septembre 2016 :

Cette journée était consacrée à faire connaitre l'ADMR, et à présenter sa gamme de Services (Autonomie, Famille, Santé, Domicile).

Si vous n'avez pas pu participez à cette journée, vous pouvez téléphoner ou contacter le bureau.

L'ADMR organisera comme chaque année, son traditionnel Repas Dansant ; le Samedi 18 Février 2017. Pensez à garder votre soirée, et à réserver au bureau des permanences au 04 76 38 69 16 ;

SIRCO ▼

L'équipe de neuf infirmières ou infirmiers continue à exercer tous les soins habilités à leur fonction (prise de sang, injection, pansement, perfusion) ainsi que le maintien à domicile de personnes dépendantes (âgées ou handicapées).

En plus des soins à domicile, ils assurent une permanence au cabinet sans rendez-vous tous les jours sauf le dimanche de 7h45 à 8h15 et le soir sur rendez-vous de 18h à 18h30 sauf le samedi ou le dimanche.

Le secrétariat du cabinet est ouvert : de 7h45 à 12h et de 15h à 18h le lundi, mardi, jeudi, vendredi et uniquement le matin le mercredi et le samedi.

Vous pouvez joindre le personnel au 04 76 38 26 35. Nous assurons en cas d'urgence une astreinte téléphonique 24h/24.







Rentrée des petits écoliers

Le regroupement Pédagogique Intercommunal se compose encore cette année scolaire de six classes, avec toujours une directrice pour chaque village.

Les élèves sont ainsi répartis en trois écoles :

les *deux classes de maternelle* à Chevrières : 26 enfants en petite et moyenne sections, 27 enfants en moyenne et grande sections, avec deux maîtresses (Marie-Florence BITH et Sandrine BUSI), et deux ATSEM (Marie-Gabrielle HUGONIN et Rose CATALDO),

les **deux classes de cycle 3** à Chevrières : 26 enfants en CM1-CM2 et 26 enfants en CE2-CM1, avec trois maîtresses et un maître (Laurie Martin, Sophie Laurent, Philippe Soranzo et Sylvie Paris),

la *classe de cycle 2* à St Appolinard : 25 enfants en CE1-CE2, avec deux maîtresses (Marie-Pierre Cohet et Lise Léger),

-la *classe de 23 CP* à Murinais avec une maîtresse (Sandra Hot).

Au menu cette année, les incontournables retrouvailles « inter-écoles » (journée de Noël, olympiades, kermesse, marché de Noël), du sport (ski de fond, raquettes à neige, piscine...), ainsi que divers projets encore en construction dans chaque classe (cinéma, théâtre, poterie, classe nature...).

Chaque village continue d'accueillir à tour de rôle les réunions en lien avec les écoles, comme les conseils d'école ou les réunions des associations péri-scolaires.

Une année nouvelle pour apprendre, grandir et prendre du plaisir à l'école!









CE1 - CE2 - Enseignantes : COHET Marie-Pierre et LEGER Lise

CE2 - CM1- Enseignantes : MARTIN Laurie et LAURENT Sophie





CM1 - CM2- Enseignants: PARIS Sylvie et SORANZO Philippe

Le lundi 14 novembre 2016 a eu lieu dans les écoles du RPI (Chevrières, Murinais, St-Appolinard et Bessins), l'exercice surprise d'évacuation en présence des maires et des sapeurs pompiers locaux.

Comme l'année dernière, nous avons utilisé une machine à fumée froide et inoffensive pour simuler un dégagement de fumée dans les différentes écoles. Cela permet de voir les réactions des enfants ainsi que celle du corps enseignant à la présence d'une fumée dans leurs locaux.

Ces exercices permettent de voir l'application des conseils prodigués l'année précédente et de voir si les élèves ont compris les règles données par leurs professeurs en début d'année.

Les différentes classes, que ce soit les primaires ou les maternelles, se sont très bien comportées dans le calme et le respect des consignes.

Merci à tous d'avoir très bien réagit



LA CANTINE SCOLAIRE DES COTEAUX

Le 8 Juin 2016 avait lieu l'Assemblée Générale au court de laquelle s'est constitué le bureau de la Cantine :

- MUNTZ Emilie (Présidente) et AFONSO Marie Hélène (Vice-Présidente),
- CHAIZE Julie (Trésorière) et ANDREI Christiane (Vice-Trésorière),
- JULLIN Nathalie (Secrétaire) et RONZIER Elodie (Vice-Secrétaire),
- SAPORITO Christelle, RIGOUDY Emmanuelle et BRUNEL Sandrine, membres actifs.

Samedi 5 Novembre 2016, sous un ciel automnal, nous avons parcouru nos villages lors de la vente de pognes, St Genix et pains d'épices.

Malgré toute la bonne volonté, par manque de bénévoles, nous n'avons pas pu couvrir les communes de Saint Appolinard et Bessins. Nos sincères excuses envers les habitants de ces communes.

Après avoir bien roulé et marché, nous nous sommes joyeusement retrouvés au restaurant Chevallier afin de se réchauffer autour d'un bon repas.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes présentes lors de cette journée ainsi que celles présentes la veille lors de la pré vente.

Nous remercions aussi chaleureusement les habitants pour leur accueil.

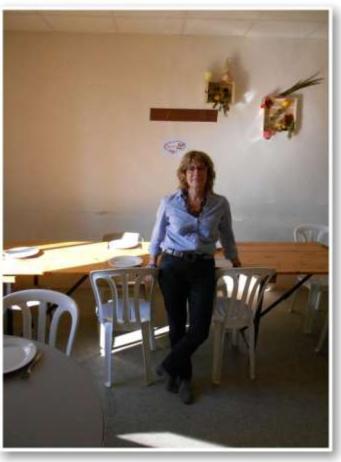
Nous espérons être plus nombreux l'année prochaine afin de satisfaire tout le monde.



<u>Equipe de Chevrières</u> : 1er rang : Ginette - Louisa 2nd rang : Marina - Brigitte - Pascale - Philippe



Cantinière de Murinais: Rose



Cantinière de Saint Appolinard : Nadine



Petit retour sur la fête de l'école :





Elle s'est déroulée le vendredi 17 juin au clos des tilleuls à Chevrières.

C'est avec la présence du soleil et dans une ambiance chaleureuse que dès 16H, les enfants ont

pu découvrir la pêche à la ligne, le château gonflable, les jeux en bois, le stand des gâteaux et les résultats de la tombola.

Parmi plus de 250 lots remis, le premier lot de la tombola (un court séjour en famille) a été remporté par Melle Lylou Pain.

Pour une grande première cette année, le spectacle a eu lieu en plein air. A 18H tout le monde avait rendez-vous devant la scène pour un spectacle de presque une heure. La garderie a ouvert le spectacle puis chaque classe du regroupement pédagogique intercommunale a présenté son numéro.

Et pour clore la journée, un délicieux repas « pasta party » (cuisiné par « Traiteur des Côteaux »), pris sur place ou à emporter, était proposé à ceux qui le souhaitaient.

Et sur le Rallye :

Le 2 et 3 juillet 2016, les membres des 3 associations (cantine, garderie et APE) étaient présents pour tenir la buvette à l'occasion du Rallye de Saint Marcellin. Malgré une organisation différente des heures des spéciales qui se sont déroulées sur le samedi, le bilan du week-end reste positif grâce à la visite de nombreux passionnés du volant.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (Suite)

La buvette a permis aux spectateurs de se restaurer et de se désaltérer même si la météo était plutôt fraiche ce jour-là. Nous remercions tous les bénévoles qui ont œuvrés au bon déroulement de ce week-end.





Après des vacances bien méritées, le mois de septembre fut le mois de la reprise scolaire et associative.

Assemblée général et bureau de l'association.

Cette année il y a eu du changement avec 3 postes à pourvoir, voici donc les membres du bureau de l'association des parents d'élèves :

Présidente : Laetitia Alonso

Vice-Présidente Bessins : Marianne Mounier Vehier

Vice-Présidente Murinais : Emilie Belle

<u>Vice-Présidente St Appolinard</u>: Aurélie Girard <u>Vice-Présidente Chevrières</u>: Solenne Ardain

Trésorière : Christiane Andrei

Vice Trésorière : Cristelle Rimet-Meille

<u>Secrétaire</u>: Elodie Ronzier

Vice-Secrétaire : Sabine Besson

Membres actifs: Giroud Nathalie, Saporito Christelle, Lambert Céline, Brunel Sandrine,

Moua Marie, Veyret Emilie, Fournier Christine, Riboulet Nadège, Gaillard Laure, Gaillard Julie, Altamirano Lyonnet Walka, Lauture Françoise,

Feugier Richard, Zepp William, Ramalho Laura.

A venir très prochainement le 10ème marché de noël



Le 10^{ème} marché de Noël se déroulera le 3 décembre à Saint Appolinard, de 10h à 19h.

Venez découvrir les divers stands d'artisans locaux, ainsi que le stand des bricolages réalisés par les enfants et les parents d'élèves.

Vous attendent également de nombreuses animations pour divertir les enfants (poney, maquillage, sculpture de ballons,...). Ainsi qu'une rencontre du Père-Noël avec photo en sa compagnie si vous le souhaitez.

Tout au long de la journée, une buvette et un point restauration avec des crêpes, des gâteaux sucrés et salés, ainsi que des verres de bonbons permettront aux petits et grands de se régaler.



Nous vous offrons également la possibilité d'acheter votre sapin, grâce à un dépôt vente.

A 18h00, un spectacle de feu sera offert par l'association.

Pendant toute la journée, nous vous proposons de repartir avec un repas réalisé par l'Auberge des Saveurs à Murinais qui se composera de diots et crozets savoyards. Pour cela il vous suffira de le réserver avant le 29 novembre auprès de L'APE : ape38160@gmail.fr







<u>Les prochains rendez-vous, à ne pas oublier, sont :</u> Le Carnaval le 1^{er} avril à Murinais.

La vente de paniers Garnis

Les olympiades

La fête de l'école le 23 juin à Chevrières

Le rallye le 1^{er} week-end de juillet.

Si vous souhaitez être informé sur les diverses manifestations ou pour toute autre information, vous pouvez nous contacter par mail : ape38160@gmail.com ou par le compte FACEBOOK : Ape Rpi.



LA CABOTTE A LOU PETIOT : GARDERIE PERI-SCOLAIRE

L'association LA CABOTTE A LOU PETIOT, est la garderie pour les enfants du regroupement scolaire de Murinais, Chevrières, Bessins et St Appolinard. Le tarif de garde appliqué est de :

- 2€ le matin
- 3.10€ de 15h50 à 17h30
- 5.20€ de 15h50 à 18h45
- 2.30€ mercredi midi

La garderie périscolaire est ouverte tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire de 7h30 à 8h30 et de 15h50 à **18h45**, et les mercredis de 7h30 à 8h30 et de 11h30 à 12h30, en période scolaire.

Tel: 06.45.31.50.89

Nous proposons tout au long de l'année des Activités manuelles, Jeux d'animation Intérieurs et Extérieurs, AIDE AUX DEVOIRS et une page FACEBOOK pour l'actualité de notre association et des Manifestations afin de financer la garde de nos Petits Lou : Chocolats de Noël, Vente de plats cuisiné lors du carnaval, vide-grenier, vente de plants, buvette Rallye St Marcellin.

Le nouveau bureau a été constitué lors de la réunion du 8 Juin 2016, et se compose aujourd'hui de :

- LAMBERT Laure (Vice-Secrétaire) et Nathalie JULLIN (Secrétaire),
- RAYMOND Madly (Vice-Trésorière) et Loïc FREMONT (Trésorier),
- GENESTE Sylvaine (Vice-Présidente) et Gaëlle DE MARCO (Présidente)
- <u>Membres Actifs</u>: Cristelle RIMET-MEILLE, Claudine JOUBERT, Emilie MUNTZ, Sonia JOLY, PERRIN Fabienne, FOSSE Ludivine et FOURNIER Christine
- <u>Animatrices Périscolaires</u>: Marina DAMAJANOVIC, Josette RIMET-MEILLE, et Gaëlle GIROUD

Durant les grandes vacances, la salle des devoirs de la garderie a fait peau neuve. En effet, une entreprise a œuvré en peinture afin d'offrir aux enfants un espace clair et propice à la concentration.



Depuis début septembre, nous comptons parmi nous Léa notre stagiaire qui fait une formation par alternance dans le sanitaire et social au lycée de Saint-Barthélemy.

Elle sera avec nous tout le premier trimestre, deux semaines sur trois.

Léa est très appréciée par les enfants et les animatrices, elle est d'une aide précieuse et participe à toutes les activités de la garderie.



Que d'activités à la garderie!

Depuis la rentrée, nous avons conçu avec l'aide des Lou Petiots, un tableau des règles de vie.

A l'occasion d'Halloween, nous avons bricolé une sorcière sur son balai pour décorer vos maisons.

La ludothèque nous a rendu visite avec ses nombreux jeux les mardis de Septembre. Enfin, nous sommes en train d'élaborer le calendrier des anniversaires.

Concernant notre traditionnelle vente de chocolats, nous vous remercions pour vos commandes au profit de la Garderie. La distribution de vos commandes aura lieu courant décembre.

Les rendez-vous de la Cabotte :

La dégustation de la galette des rois aura lieu dans la salle de motricité de l'école maternelle le 6 Janvier 2017.

Vide grenier et vente de plants le dimanche 14 Mai 2017 à MURINAIS.

Nous vous remercions de l'attention que vous portez à l'actualité de la garderie et nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

VIE ASSOCIATIVE

CLAC

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le soleil était au rendez-vous, le mardi 21 juin, pour célébrer le solstice d'été et mettre la musique à l'honneur.

« Les Kumbayas » (groupe de gospel chevrièrois), « Les Associés » et « Mirabo » ont enchanté et entraîné les petits et les grands venus partager une agréable soirée dans une ambiance chaleureuse et amicale.



13ème RANDONNÉE CHEVRIEROISE



La Rosière de Vinay et la concurrence de la rando de Champier n'ont pas empêché 300 courageux marcheurs d'arpenter nos beaux coteaux ensoleillés le dimanche 28 Août, jour de la 13ème randonnée chevrièroise.

Le cadeau de bienvenue, les ravitaillements copieux et variés ainsi que « l'assiette des coteaux » (offerte par «La Charcuterie des Coteaux») ont été très appréciés par les randonneurs qui nous ont donné rendez-vous pour l'année prochaine.

Le CLAC remercie chaleureusement les bénévoles qui nous donnent un peu de leur temps ainsi que les personnes qui acceptent le passage des marcheurs sur leur parcelle.

VOGUE 2016

Le ciel n'était pas avec nous les 17 et 18 septembre, week-end de notre traditionnelle vogue.

Cependant, la pluie n'a pas empêché le brillant feu d'artifice (offert par commune) d'illuminer le ciel et de donner « le coup d'envoi » de la soirée où 220 convives ont partagé un repas dans une ambiance festive et musicale.



la



Malgré un temps pluvieux et frais le dimanche, les exposants du vide grenier (à l'abri sous les tôles du Clos des tilleuls) et les joueurs de pétanque, courageux, ont répondu présents.

Les enfants ont pu se régaler de crêpes, de churros et de cacahuètes grillées.

Une démonstration de zumba, fort appréciée, nous a apporté un peu de soleil en ce dimanche après-midi. Merci à Nathalie Rey pour sa gentillesse et son sourire.



LES GALETTES 2017

Comme chaque année lors des vœux de la municipalité, le CLAC organisera une vente de galettes au profit d'une association caritative locale. D'avance, nous vous remercions pour votre générosité.

Rendez-vous le dimanche 8 janvier 2017 à 10 h!

ASSEMBLÉE GENERALE DU CLAC

L'Assemblée Générale du CLAC aura lieu le **vendredi 25 novembre 2016 à 20h dans la salle des mariages**

Elle est ouverte aux associations et à l'ensemble des Chevrièrois.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, apporter de nouvelles idées, participer à l'animation de notre commune dans une ambiance chaleureuse et amicale, n'hésitez plus, venez nous rejoindre!

Fixés en Assemblée générale du 14 novembre 2014 - Nouvelles réservations

Pour les habitants de Chevrières

| 150 € |
|---------|
| 90 € |
| |
| 60 € |
| 120 € |
| gratuit |
| _ |
| |

Règlement à la réservation : Chèque/caution de 1000€ restituable à l'état des lieux

Pour les organisateurs ne résidant pas à Chevrières

| Location de la salle | 400 € |
|--------------------------------------|-------|
| Location de la chambre froide mobile | |
| Sur place uniquement | 200 € |
| Location du préau | 80 € |
| Location tables et bancs (AEP) | |

Règlement à la réservation : Chèque/caution de 1000 € restituable à l'état des lieux

Pour les Associations chevrièroises

(Uniquement si la manifestation organisée a un but lucratif)

| Location de la salle entière | 100 € |
|--|-------|
| Location ½ salles pour activité sans musique et sans repas | 50 € |
| Location de la chambre froide mobile | |
| Sur place | 30 € |
| Déplacée | 60 € |

Location petit matériel :

| Cafetière ou percolateur | |
|--|------|
| Friteuse | 10 € |
| Hot dog | 10 € |
| Four Micro Onde | 10 € |
| Cuit vapeur | 10 € |
| Vaisselle et verres | 20 € |
| Lave vaisselle (caution spécifique 200€) | 30 € |

Règlement à la réservation : Chèque/caution de 100 € restituable au retour en bon état du matériel en cas de location de matériel indépendamment de la salle

« Tarifs garantis jusqu'au 1er janvier 2017 »

De la salle polyvalente



C'est facile:

Vous pouvez réserver en téléphonant : À Nicole au 04.76.64.10.56

Attention il faut réserver bien à l'avance! En 2015 de nombreux week-ends sont déjà réservés

Du barnum

Pour vos manifestations en plein air: mariages, fêtes, expos, buvelles, orchestres, sonos ...

Louez le BARNUM du Clac 12 m X 6 m

Renseignements: Richard au 06 48 49 96 74

Inclus dans la location vous bénéficiez d'une aide au montage et au démontage ainsi que du transport du module.

<u>Tarifs</u> :

200 € pour les Chevrièrois

100 € pour les associations chevrièroises

300 € pour les autres locataires

« Tarifs garantis jusqu'au 1er janvier 2017»

C'est avec beaucoup d'énergie que nous avons commencé cette année sportive . Plus de 20 personnes participent au cours du **jeudi soir de 19h à 20h** à la **salle des fêtes** avec un nouveau prof **Ludovic Martin Jarrand** .

Dans la bonne humeur , tous les muscles (et même ceux dont on ignorait l'existence) travaillent et nous laissent encore quelques courbatures , mais c'est le début ...

Il est encore possible de nous rejoindre si le cœur vous en dit!

<u>Contact</u>: Marie Gabrielle HUGONIN



COMPAGNIE THEATRALE ''LA BARTIFELE''

« Une pièce peut en cacher un autre » pour 2016/2017.

La compagnie théâtrale La Bartifelle a vu le jour dans la commune il y a plus de 30 ans et n'a pas changé son mode de fonctionnement. Un nouveau spectacle est mis en place chaque année. Le genre choisi est toujours la comédie et le choix se fait essentiellement en fonction du nombre de comédiens engagés.

Cette année, 3 femmes et 2 hommes partent dans l'aventure: Catherine Cristofoli, Dominique Mottin, Ambre Dumas, Dimitri Granger, et Richard Effantin. La mise en scène est assurée par Alphonsine Da Riva.



C'est elle qui a choisi un texte, écrit par Sylvine Ferrandis ,« Une pièce peut en cacher une autre ».

Célestine arrive de son petit village provençal. Sindy tourne des pubs et rêve de faire du cinéma. Béatrice ne jure que par la Comédie Française. Elles ont rendez-vous avec un metteur en scène qui désire les réunir dans sa prochaine pièce. Mais, tout ne se passe pas comme prévu. Entre rivalités et amitiés, fous rires et reproches, le metteur en scène va devoir rester zen.

Première représentation à la salle des fêtes de Chevrières samedi 25 février à 20h30 suivi d'une seconde le dimanche à 15h.

Nos activités depuis le dernier « Quoi de Neuf » ont été :

La **sortie d'été** qui a eu lieu le 21 juillet avec :

Le matin:

* Visite de l'usine de moulinage de la soie à La Galicière à Chatte : un complexe industriel rural d'une dizaine de bâtiments datant de la fin du XVIIIème siècle. Tout le cycle de transformation de la soie est encore parfaitement visible aujourd'hui et a rappelé de vieux souvenirs à bon nombre d'entre nous.



A midi:

* repas au restaurant du

Marandan: le chef et son équipe nous ont accueillis et nous avons pu déguster, sans retenue, leurs délicieuses préparations.

L'après-midi:

Selon nos goûts et nos capacités nous avons pu, sur la base de loisirs, jouer à la pétanque, aux cartes, flâner autour du lac.

Merci à notre Président pour cette très agréable journée.

- Les anniversaires :

Ils ont été fêtés le 16 septembre. Les adhérents étaient très nombreux. 19 d'entre eux dont l'âge se termine par 0 ou 5 et les plus de 90 ans ont reçu fleurs ou bouteilles de vin. Comme à chaque rencontre les blagues, les chansons mais aussi la bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous et chacun a oublié, pendant quelques heures, ses soucis et ses ennuis de santé.



DES DATES A RETENIR :

* Repas de Noël : le 14 décembre. Tous les adhérents sont invités. Pour les inscriptions, veuillez téléphoner à Dédée au 04 76 64 10 02 ou Daniel au 04 76 38 44 81 avant le 08 décembre dernier délai.

Deux nouvelles jeunes recrues intègrent la caserne.

Suite à la création d'une section de Jeunes Sapeurs Pompiers à la caserne de St Marcellin, deux Chevrièrois ont réussis avec brio les tests de recrutement (sport/test écrits/entretien de motivation). Ils étaient 25 jeunes à vouloir intégrer cette section et ils font partis des 12 sélectionnés.

Félicitations à Evan Colomb et Lucas Mauray et surtout bienvenue à la caserne de Chevrières!



Les Rendez-vous de Sapeurs Pompiers

La fin d'année approche et comme d'habitude, nous allons venir vous proposer nos calendriers 2017.

Chaque début d'année est marqué par notre vente de boudins à la chaudière ,caillettes et saucissons à cuire.

Pour bien débuter l'année 2017, nous vous donnons rendez vous le **samedi 28 janvier au matin pour notre matinée boudin à la salle des fête de Chevrières** pour la vente et sous les tôles pour la préparation et cuisson des boudins.

CHORALE « LES KUMBAYAS »

Entre chants gospel et musiques d'ailleurs, les sonorités se mélangent et s'harmonisent. C'est ainsi que 3 générations se retrouvent dans la simplicité, pour partager leur amour du chant dans une ambiance joyeuse.

Regroupement deux mardis par mois.

Salle des fêtes de Chevrières de 19h à 21h.

Avant de nous rejoindre, merci de contacter :

Caroline: 06 79 84 65 40 fleursdechant@gmail.com



Comme beaucoup l'ont appris, nos prêtres : le Père Richard et le Père Jean Marc ont quitté la Paroisse Saint-Luc-Du-Sud-Grésivaudan (comprenant 26 clochers).

Ils ont été nommés dans d'autres paroisses, par notre évêque Guy De Kérimel :

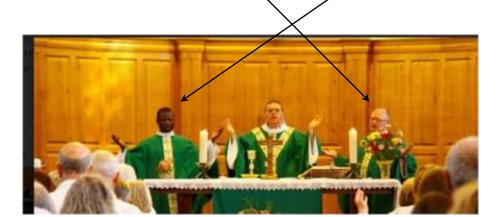
Le Père Richard dans le Nord Isère à Saint-Pierre du Pays des Couleurs (Morestel...)

Le Père Jean-Marc en Haut Grésivaudan (Le Touvet ...)

Deux autres Prêtres sont venus les remplacer, nous avons eu la joie de les accueillir à l'occasion d'une messe festive, , célébrée par le Père Joseph Antin, Vicaire Général . en l'église de Chatte. Ces prêtres ont été missionnés pour prendre le relais ; Il s'agit du Père David Ribiollet nommé

Curé de la Paroisse, secondé par le Père Jonas Boleko Pea nommé coopérateur.





CATECHESE

Il existe

un groupe d'Eveil à la Foi rassemblant les enfants jusqu'en CP.

la Catéchèse du CE 1 jusqu'en CM2 inclus

l'Aumônerie qui accueille les collégiens et lycéens

Si vous souhaitez des renseignements, des affiches se trouvent aux portes des églises ou vous pouvez téléphoner au 04 76 38 12 84. Ou secr.paroisse.st.luc@free.fr

MARIAGE 2017

Les couples souhaitant célébrer leur mariage religieux sont priés de se manifester, sans tarder, à la Maison Paroissiale 6,bd Riondel à Saint-Marcellin, afin d'établir un planning des célébrations.

Dimanche 21 Août 2016, malgré la fraîcheur de l'aire nous nous sommes retrouvés nombreux pour la messe « en plein air » animée par la Chorale Paroissiale.

C'était également la dernière fois que le Père Jean Marc célébrait dans notre village puisqu'il a depuis rejoint sa nouvelle paroisse du Haut Grésivaudan.

Cafés et viennoiseries ont été dégustés sur place et les pâtisseries ont été emportées. Les plus chanceux sont repartis avec un lot gagné à « la roue du bonheur ».

Comme chaque année les « barmen » sont restés à leur poste.

Ensuite les joueurs de boules se sont mis en place. La fête s'est poursuivie par le spectacle, toujours apprécié pour enfants, petits et plus grands.

A 19 H le ballet des cuisiniers, serveur et serveuses, s'est affairé pour le traditionnel repas ravioles qui a eu un grand succès.

Grâce à la participation des associations :LES PARENTS D'ELEVES, LA CABOTTE, LE CLAC, LA CHASSE et les POMPIERS ; la kermesse 2016 a été une réussite. Nous tenons, encore une fois à les remercier.

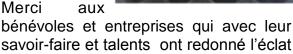
Cette fête représente la ressource principale de notre association et permet de faire face aux dépenses courantes et d'investir quand les résultats sont bons.

Grace à cette fête, nous avons pu, cette année refaire l'intérieur de la chapelle Notre Dame de Lourdes du Golat.

Le gros œuvre a été réalisé et payé à une entreprise locale, les petites finitions (elles étaient nombreuses) ont été réalisées par une équipe de bénévoles.

Le Père Richard (avant son départ de notre paroisse) a célébré sa dernière messe à Chevrières dans cette chapelle le 30 juillet, sous un soleil radieux.





savoir-faire et talents ont redonné l'éclat à notre chapelle du XIXe siècle.



Une cinquantaine de personnes étaient présentes, pour prier et recevoir sa bénédiction dans ce lieu si cher aux chevrièrois.

Des ateliers d'art floral ont à nouveau été programmés pour cette saison 2016-2017 . Malheureusement le premier cours n'a pu avoir lieu faute de participants . Espérons que cette activité pourra continuer sur les prochaines dates car nous partageons un moment agréable de créativité!!

Le programme des prochains ateliers :

SAMEDI 10 DECEMBRE (de 13h30 à 17h30 et éventuellement une séance le matin)

AMBIANCE FESTIVE

- « L'art du mât et du naturel » : mise en scène d'un décor de table pour les fêtes
- « Etoile lumineuse » : suspension réalisée avec du branchage agrémenté de fleurs

SAMEDI 25 MARS (après midi)

ACCESSOIRES DE MODES

- « Sac à main » : confection d'un sac à mains garni de fleurs
- « chaussure printanière » : technique de collage et embellissement d'un escarpin

SAMEDI 10 JUIN (de 8h à 12h)

LE BOIS DANS TOUS SES ETATS

- « bois flotté » : création autour du bois flotté et fleurs de saison afin de réaliser un tableau
- « vannier en herbe » : Composition avec différentes techniques de tressage de l'osier

Contact : géraldine CHOLET - 04 76 64 11 48



YOGA ET MEDITATION



Yoga et Méditation

Salle des Associations de Chevrières

Le Lundi de 19h15 à 20h15 - Ouvert à tous -

C'est l'opportunité de venir découvrir les effets bénéfiques d'une pratique corporelle douce, adaptée à chacun.

S'offrir un espace hebdomadaire pour entretenir sa forme physique, retrouver une certaine souplesse, rechercher un calme intérieur...

Un tapis de sol, un vêtement chaud et une tenue confortable sont nécessaire.

Nouveau

Découvrir la Méditation de Pleine Conscience & Réduire son Stress

Florence Vitry: 06 60 04 16 84 muditayoga.asso@gmail.com

SPORT AUTOMOBILE

TEAM TALON POINTE RACING est une association loi 1901 crée le 12/12/2012 à Chevrières. Florian MOSSAN en est le Président et Jean-Christophe CARREL le Co-Président.

Cette association leur permet de pratiquer le sport automobile, et plus exactement le rallye automobile sur asphalte. Elle permet aussi de récolter les dons des sponsors en toute légalité.



Voilà déjà 4 ans que TTPR existe, et que Florian et Jean-Christophe exercent en Rallye. D'années en années l'équipage a progressé, pris confiance, et aujourd'hui excellent avec leur Clio Williams Groupe A.

Leur régularité, combativité et persévérance leur ont permis d'accéder à la Finale de la Coupe de France des Rallyes à Lunéville en Meurthe et Moselle le week-end des 14/15 et 16 Octobre 2016. Sur l'ensemble des licenciés de l'ASA St Marcellinoise, 2 équipages ont été sélectionnés, C'est avec beaucoup de fierté que le binôme, résidant à Chevrières et représentant celle-ci a pris

la route pour défendre leurs couleurs et ramener un titre.

uu e.

Pour l'année prochaine, Florian est en pleine réflexion, à savoir changer de voiture. Son rêve est de courir sur Clio R3. Au vu des résultats de cette année, terminant tant tôt dans le TOP 10 et 20, navigant entre la 1ére et 2éme place de leur classe la voiture est exploitée à 100 % de sa capacité. Il est temps de passer dans la gamme supérieure.

L'équipage vise d'ors et déjà la finale 2017 qui se déroulera à La Ciotat à la même période.

Une soirée dansante est organisée chaque année à la salle la Chevrièroise avec grand succès, où les sponsors sont conviés. Ce moment convivial permet d'échanger, de faire partager une passion dans la bonne humeur.

L'ensemble du Team vous remercie de l'intérêt que vous porterez à cet article.



BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE LE LUTRIN









- ★ Une bibliothèque connectée : en réseau avec une quinzaine de bibliothèques du département dont Saint Marcellin, tête de réseau
- * Une bibliothèque près des habitants avec des horaires adaptés :
 - Lundi de 18 heures à 19 heures
 - Jeudi de 16 heures à 19 heures
- * Une bibliothèque au service de tous : la sympathique équipe de bénévoles reçoit aussi les classes maternelles et élémentaires toutes les semaines.
- * Un « plus » chevrierois : vous pouvez consulter « le Mémorial de l'Isère « sur place et admirer les œuvres de nos artistes locaux.

ATTENTION: CHENILLES PROCESSIONAIRES

Le cycle de vie des chenilles processionnaires

Il suffit de se promener au bord des routes de la commune pour remarquer la présence, dans pratiquement tous les jardins plantés de pins, des nids de chenilles processionnaires.

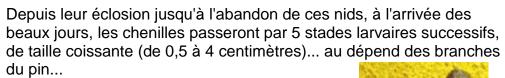


Ces masses blanches constituées de fils de soie très longs et fixés solidement aux extrémités des branches sont construites par les chenilles qui s'y abritent à partir de la fin de l'été.

Les chenilles sortent régulièrement (surtout la nuit) pour se nourrir des aiguilles des branches voisines. Elles se suivent "à la queue leu leu" en formant ainsi des processions qui

leur ont donné leur nom.

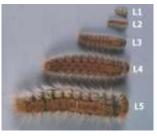
A l'arrivée des premiers froids, les colonies de chenilles se regroupent dans des nids d'hiver, plus gros, plus épais, et souvent situés plus haut...



Entre février et mai, les chenilles vont effectuer une procession finale: elles vont descendre de l'arbre hôte et chercher une zone du sol plutôt ensoleillée et meuble, afin de s'enfouir, parfois au delà de 20 centimètres de profondeur, pour effectuer leur nymphose.









Chaque chenille tisse un cocon autour d'elle et se transforme en chrysalide (photo ci-contre), c'est à dire que son activité et son développement sont suspendus jusqu'à ce que les conditions deviennent favorables à la métamorphose sous forme d'un papillon de 25 à 35 millimètres d'envergure.

Il est important de noter que cette phase d'enfouissement, où l'insecte est en état de vie souterraine très ralentie, peut durer de une à cinq années. Ceci signifie que la lutte contre cet insecte restera toujours difficile et durera longtemps...

Les papillons sortent de leur chrysalide en juillet-Aout, à la nuit tombée. Ils ne vivent que quelques jours, le temps de s'accoupler et, pour les femelles, de pondre sur un pin (100 à 300 œufs). Le rapprochement des deux sexes est facilité par l'émission d'une odeur (phéromone) par la femelle qui attire ainsi les mâles.

Les larves vont éclore de fin juillet à fin septembre et rester groupées pour construire les premiers nids...

La Lutte contre les chenilles processionnaires

Pourquoi?

Les dégats occasionnés aux pins peuvent être très importants, sur le plan esthétique bien sûr mais ils peuvent surtout conduire à la mort de l'arbre (photosynthèse diminuée, arbre affaibli et vulnérable à d'autres xylophages).





Les chenilles ont le corps recouvert de poils urticants qui les protègent de certains prédateurs: oiseaux dans l'arbre, mammifères au moment de la recherche de l'enfouissement. Ces poils urticants sont libérés dans l'air par les chenilles. Ils sont dangereux pour l'homme (démangeaisons, oedèmes, atteinte des yeux). Les animaux les plus vulnérables sont les chiens et les chevaux; ils risquent des nécroses de la langue (photo ci-contre), des œdème des babines.

Comment?

Destruction des nids (dès la fin de l'été) :

On peut couper l'extrémité des branches atteintes à l'aide d'un échenilloir (sécateur pourvu d'un long manche). Les nids sont ensuite brulés. Cette méthode devient difficile à appliquer lorsque les arbres deviennent trop grands...



Des trous pratiqués dans les nids d'hiver peuvent permettre à des mésanges d'y pénétrer (elles résistent aux poils urticants). L'installation de mangeoires à proximité des pins peut être favorable...

Empoisonnement des chenilles :

Les insecticides classiques ne semblent pas faire de miracles: ils ont le défaut de détruire les ennemis naturels des chenilles (certains insectes, mésanges...).

Le Bacille de thuringe (Bacillus thuringiensis):

Il s'agit d'une bactérie très répandue dans les sols, la surface de certaines feuilles et les cadavres d'insectes. On en extrait des protéines qui, après ingestion par un insecte, perforent son intestin et entraînent ainsi sa mort. Cette action est spécifique des insectes et n'a donc pas d'effet sur les autres animaux. Son efficacité est parfaitement avérée. Par contre, son <u>application</u> doit être renouve-lée car la molécule se dégrade assez rapidement (une semaine environ).

Ce traitement biologique présente l'inconvénient de ne pas être systémique: le produit actif n'est pas véhiculé par la sève de l'arbre. Il doit être déposé sur les pins afin que les chenilles s'infectent en mangeant sur l'arbre. Le traitement par pulvérisation, depuis le sol, doit atteindre le haut des arbres, si celui-ci n'est pas trop élevé.

Capture et Destruction des papillons :

La molécule odorante émise par les papillons femelles est identifiée et synthétisée. L'utilisation de pièges (ci-dessous) contenant cette phéromone permet de diminuer notablement le nombre d'accouplements. Les pontes, et donc les nids, seront nettement moins nombreux. Les mâles volent autour de la partie haute du piège d'où émane l'odeur. Ils finissent par s'épuiser et tomber dans la partie basse du piège, qui contient un liquide ou de la glu...



Ce piégeage biologique ne provoque qu'une diminution de 40 à 60% des nids; il n'empèche pas certains mâles, qui ne se laissent pas leurrer, de parvenir à s'accoupler avec une vraie femelle... Il y aura donc encore quelques nids sur l'arbre.

Capture et destruction des chenilles :

Un moment favorable à la destruction des chenilles survient lorsqu'elles quittent leur arbre pour rejoindre le sol afin de s'enfouir. Les processions parcourent, en file, toute la longueur du tronc de l'arbre en direction du sol.

La glu: Disposée en anneau, tout autour du tronc, elle va obliger les chenilles à traverser ce milieu dans lequel elles vont s'empétrer ou se coller. Il existe des pièges constitués de bandes de plastique, déjà enduites de glu, qui se fixent directement sur le tronc d'arbre.







Les "éco-pièges" :

Leur principe est de bloquer les chenilles, toujours lors de leur descente, dans un récipient qui entoure entièrement l'arbre.

Les chenilles, ne pouvant pas sortir du récipient, sont guidées vers un tube qui débouche dans un large sac en plastique.

Le sac contient généralement de la terre, ce qui permet aux chenilles de construire leur cocon et de poursuivre leur cycle de développement. Les cocons, qui contiennent les chrysalides, peuvent être récupérés juste avant l'été



La manipulation et la destruction des cocons restés dans le sac est moins dangereuse que celle des chenilles très urticantes. Les adeptes du bricolage peuvent aussi capturer les chenilles à l'aide de pièges basés sur le même principe... (voir ci-dessous)

Cette méthode des éco-pièges peut permettre d'éradiquer les chenilles de son propre jardin, a condition de ne pas posséder trop de pins (chaque piège est relativement onéreux). Cependant, ce résultat doit être relativisé par le fait que les chenilles du voisinage sont susceptibles de devenir des papillons qui se propageront et s'accoupleront chez vous. De plus, des cocons restés sous terre peuvent devenir papillons jusqu'à cinq an après leur enfouissement...



Que faire alors?

Pour conclure, on peut dire qu'aucune méthode n'est parfaite mais que la plupart d'entre elles sont utiles si l'on veut limiter, chaque année, la prolifération des nids et donc limiter les dégâts pour les pins ou les risques pour les habitants du jardin.

Le plus efficace, c'est l'utilisation conjointe des différentes méthodes: échenillage direct, capture des papillons (phéromone), capture des chenilles avant leur enfouissement.

L'efficacité sera plus importante si tous les habitants d'une même zone mènent cette lutte, et ceci chaque année...

Souvenirs ...



Hors Dawe bete De stan var Havreil VE 1 Sommes nouvelle Soulete De grains

Esfi. Esquae.

Marines & mai. 1923

Pilot forestiere

Generale montins

Pintades truffies

Pinta friandiese

Pinto de Plantino 1870

Malunon 1890



Recettes de saison



- un blanc d'œuf
- ◆une tasse de sucre en poudre

Pour remplir une plaque, comptez 4 blancs d'œufs + 4 tasses de sucre.

au bain-marie, montez en neige blancs et sucre (en même temps).

Assurez-vous que ce mélange soit bien ferme avant de le mettre dans une poche à douille et confectionnez vos meringues.



Les mettre à cuire dans un four froid à 90 degrés pendant deux heures.

L'idéal c'est de les laisser dans le four (toute une nuit si vous les faîtes le soir) une fois la cuisson terminer afin qu'elles continuent à sécher.

Vous pourrez les conserver plusieurs semaines dans une boîte en fer.

Gâteau de châtaignes

- 1 kg de châtaignes
- ♦ 150 g de sucre
- ◆ 100 g de beurre



Faire cuire les châtaignes, débarrassées de leurs premières peau, dans de l'eau.

Eplucher, passer au moulin à légumes.

Ajouter le beurre et le sucre. Remettre sur feu doux en remuant pour bien mélanger. Si c'est trop épais, ajouter un peu de lait ou de crème fraîche.

Mettre dans un moule à charlotte au réfrigérateur, plusieurs heures ou mieux jusqu'au lendemain.

Servir avec une crème pâtissière.

Variante

Faire un sirop avec 150 g de sucre et un verre d'eau. Y ajouter la purée de châtaignes et le beurre et éventuellement un peu de crème.

ETAT CIVIL

Naissances:

Calie Stacie MISTRETTA née le 27/09/2016 au foyer de Amandine MISTRETTA et Joris BERTHON.

Valentin LIOT né le 22/04/2016 au foyer de Jean-Paul LIOT et Aurélie JOYE.



Mariages:



Le 18 juin 2016 : **José PEREIRA ALVES** et **Orquidia MARQUES-FERREIRA.**

Décès :

Jean-Paul ARDAIN, décédé le 08/09/2016 à l'âge de 62 ans.



Banes Fêtes **

Vaux Bonnes

Meilleurs Da **

Meilleurs Vaeux

Toute l'équipe municipale vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017

AGENDA

| 29 novembre 2016 | SMICTOM Réunion sur le tri | A La Chevrièroise |
|------------------------------------|--|--|
| 03 décembre 2016 | MARCHE DE NOEL organisé par l'APE | Salle des fêtes de St Appolinard |
| 09 décembre 2016 | ART FLORAL | Salle des mariages |
| 09 décembre 2016 | Ludothèque | A La Chevrièroise |
| 14 décembre 2016 | Repas deNoël du club du Golat | A La Chevrièroise |
| 16 décembre 2016 | Repas de Noël de la cantine scolaire | A La Chevrièroise |
| 08 janvier 2017 | Vœux du maire | A La Chevrièroise |
| 28 janvier 2017 | Vente de boudins, caillettes, saucis- sons organisée par les pompiers | A La Chevrièroise |
| 11 février 2017 | Concours de tarot Organisé par le CLAC | A La Chevrièroise |
| 25 février 2017 26 février 2017 | Théatre : première représentation De La Bartifelle | À la Chevrièroise |
| 05 mars 2017 | Repas des ainés | A la Chevrièroise |
| 23 avril 2017 | Elections présidentielles : 1er tour | A La Chevrièroise |
| 06 mai 2017 | Vente de plants et Vide-Grenier Organisée par La Cabotte à Lou Petiot | A La Chevrièroise et au clos des tilleuls |
| 07 mai 2017 | Elections présidentielles : 2nd tour | À la Chevrièroise |
| 08 mai 2017 | Commémoration du 8 mai | Monument aux morts |
| 20 mai 2017 | Théatre : Dernière représentation De La Bartifelle | À la Chevrièroise |
| 10 juin 2017 | Art Floral | À la Chevrièroise |
| 11 juin 2017 | Elections législatives : 1er tour | À la Chevrièroise |
| 18 juin 2017 | Elections législatives : 2nd tour | À la Chevrièroise |
| <i>21 juin 2017</i> | Fête de la musique organisée par le CLAC | À la Chevrièroise |